



CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 16 juin 2020 à 18h30 heures,

A la salle polyvalente de Drumettaz-Clarafond – route du chef-lieu

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	T	Michelle BRAUER	Départ après la 35 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Gilles CAMUS	
4	AIX-LES-BAINS	T	Lucie DAL PALU	
5	AIX-LES-BAINS	T	Karine DUBOUCHET-REVOL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 47 ^{ème} délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Dominique FIE	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
12	AIX-LES-BAINS	T	Philippe LAURENT	Départ après la 33 ^{ème} délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marie MANZATO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Christophe MOIROUD	
15	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
16	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX JOUANNET	Départ après la 41 ^{ème} délibération
17	AIX-LES-BAINS	T	Sophie PETIT-GUILLAUME	Départ après la 35 ^{ème} délibération
18	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Départ après la 36 ^{ème} délibération Pouvoir d'Esther POTIN
19	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
20	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
21	LA BIOLLE	T	Philippe DA SILVA LOPES	
22	LA BIOLLE	T	Julie NOVELLI	
23	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
24	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Départ après la 2 ^{ème} délibération
25	LE BOURGET-DU-LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Départ après la 2 ^{ème} délibération
26	LE BOURGET-DU-LAC	T	Pierre HOCHARD	
27	LE BOURGET-DU-LAC	T	Philippe LANÇON	
28	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
29	BRISON SAINT INNOCENT	T	Marthe MASSONNAT	
30	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Bruno MORIN	Départ après la 47 ^{ème} délibération
31	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
32	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
33	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
34	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
35	ENTRELACS	T	Claire COCHET	
36	ENTRELACS	T	Gaëlle GERBELOT	
37	ENTRELACS	T	Jean-Marc GUIGUE	
38	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
39	GRESY-SUR-AIX	T	Florian MAITRE	
40	GRESY-SUR-AIX	T	Colette PIGNIER	
41	GRESY-SUR-AIX	T	Patrick POURCHASSE	
42	GRESY-SUR-AIX	T	Chrystel TROQUIER	
43	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
44	MERY	T	Stéphane ROULET	
45	MOTZ	T	Daniel CLERC	
46	MOUXY	T	Laurent FILIPPI	
47	MOUXY	T	Catherine RAVANNE	
48	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
49	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
50	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	



51 SAINT OFFENGE
52 SAINT OURS
53 SAINT PIERRE DE CURTILLE
54 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
55 TRESSERVE
56 TRESSERVE
57 TREVIGNIN
58 VIONS
59 VIVIERS-DU-LAC
60 VIVIERS-DU-LAC
61 VOGLANS
62 VOGLANS

T Bernard GELLOZ
T Louis ALLARD
T Sylvie L'HEVEDER
T Brigitte TOUGNE-PICAZO
T Annie MOULIN
T Christian ROUSSEL
T Gérard GONTHIER
T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
T Robert AGUETTAZ
T Martine SCAPOLAN
T Martine BERNON
T Yves MERCIER

Départ après la 2^{ème} délibération

Départ après la 16^{ème} délibération

27 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Christèle ANCIAUX
AIX-LES-BAINS Esther POTIN

Autres présents non votants :

Michel ARDOUVIN BOURDEAU (suppléant)
Eudes BOUVIER Membre du Bureau de Grand Lac
Thibaut DERRIERE Responsable Air-Climat-Energie
Dominique DORD Président de Grand Lac
Cécile PEIGNELIN SAINT OFFENGE (suppléante)
Christian REBELLE Membre du Bureau de Grand Lac
Jean-Louis WIRTH ONTEX (suppléant)

Pascal RAMPNOUX

Trésorier

Julien BOURGES
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Julie ECALARD
Frédéric GIMOND
Matilde HABOUZIT
Charline KALLMANN
Laurent LAVAISIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Eline QUAY-THEVENON
Christophe TOUZEAU
Olivier VERDENAL

Directeur d'Aqualac
Responsable juridique et des assemblées
Responsable Communication et relations publiques
Directeur Général des Services
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Responsable Urbanisme
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice du Pôle Aménagement
Directeur du Pôle Services à la population
Assistante du service Assemblées / Juridique
Directeur du pôle Eau
Directeur financier

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 9 juin 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse, 47 projets de délibérations et 2 vœux. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 62 présents (61 titulaires et 1 suppléant), et 63 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 42 Année : 2020
Exécutoire le : 19 JUIN 2020
Affichée le : 19 JUIN 2020
Visée le : 19 JUIN 2020

DÉPLACEMENTS Tarifs des transports scolaires des Secteurs Chautagne / Albanais Année 2020/2021

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Grand Lac s'est vu transférer la gestion et l'organisation des transports scolaires sur les territoires de l'Albanais et de la Chautagne. Monsieur le président propose de ne pas modifier les tarifs des abonnements. Ainsi, à partir du 25 mai 2020 sont proposés les tarifs suivants :

Pass scolaire annuel :

Ce Pass autorise un aller/retour par jour, durant les périodes scolaires. Une tarification sociale, en fonction du quotient familial, est proposée en continuité de ce que pratiquait le Conseil départemental jusqu'alors :

Quotient Familial	Inf. à 550	550-650	651-750	Sup. 750 ou non déclaré
Tarif TTC	40 €	70 €	110 €	140 €

Une réduction de 50 % est accordée pour le 3^{ème} enfant inscrit par famille, le titre étant gratuit à partir du 4^{ème} enfant. Le forfait basé sur le seuil le plus bas (40 €) sera appliqué aux enfants en famille d'accueil.

Pass voyageur :

Abonnement annuel valable 1 an. Ce titre est accessible à tous les usagers autres que les scolaires ayant droit, dans la limite des places disponibles. Ce titre serait disponible à compter du 1er septembre de l'année N pour l'année scolaire N/N+1. Ce Pass est proposé au tarif unique de 200 €.

Réduction :

Réduction de 50 % pour le Pass scolaire annuel et le Pass voyageur pour toute demande d'inscription à partir du 1er Mars 2021 (pour l'année 2020-2021).

Demande de duplicata :

La demande de duplicata est facturée à 30 €.

Tarifification combinée avec Ondéa :

Il est proposé d'accorder la gratuité aux usagers justifiant la possession d'un abonnement Ondéa Annuel pour la même période. Cette gratuité sera accordée sur présentation d'un abonnement annuel Ondéa en cours ou d'une procédure d'inscription. Aucun remboursement ne sera réalisé a posteriori.

Pénalité de retard :

Les frais de pénalité de retard sont de 30 € par rapport à la date limite d'inscription. Cette pénalité sera appliquée pour les usagers adressant une demande d'inscription au service après la date limite d'inscription (date fixée chaque année et indiquée dans la procédure d'inscription) sauf présentation d'un justificatif (déménagement, affectation tardive).

Paiement en trois fois :

Un paiement en trois fois est autorisé (3 paiements, juin juillet août). En revanche, le premier paiement devra intervenir en juin (30 juin dernier délai).

Les tarifs suivants sont proposés pour les abonnements aux transports scolaires 2020/2021 pour les secteurs de Chautagne et d'Albanais :

Quotient familial retenu	< 550	550-650	651-750	>750
Tarification annuelle 1 ^{er} enfant	40 €	70 €	110 €	140 €
Tarification annuelle 1 ^{er} enfant Païement en 3 fois	15€/15€/10€	24€/23€/23€	38€/36€/36€	48€/46€/46€
Tarification annuelle 2 ^{ème} enfant	40 €	70 €	110 €	140 €
Tarification annuelle 2 ^{ème} enfant Païement en 3 fois	15€/15€/10€	24€/23€/23€	38€/36€/36€	48€/46€/46€
Tarification annuelle 3 ^{ème} enfant	20 €	35 €	55 €	70 €
Tarification annuelle 3 ^{ème} enfant Païement en 3 fois	8€/6€/6€	13€/11€/11€	19€/18€/18€	24€/23€/23€
Tarification annuelle 4 ^{ème} enfant	0 €	0 €	0 €	0 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire proposée, pour une mise en application à compter du 25 mai 2020.

Aix-les-Bains, le 16 juin 2020

Le Président,
Dominique DORD



<ul style="list-style-type: none"> - Délégués en exercice : 68 - Présents : 53 - Votants : 55 - Pour : 54 - Contre : 1 - Abstentions : 0 - Blancs : 0
--

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Tarifs des transports scolaires des Secteurs Chautagne / Albanais - Année 2020/2021

Date de transmission de l'acte : 19/06/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 19/06/2020

Numéro de l'acte : d3283 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200616-d3283-DE

Date de décision : 16/06/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers